

UN PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK EST RENDU PUBLIC

Le projet de modification de la *Loi sur les langues officielles* –C’est le 13 décembre dernier que la Société de l’Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB), l’Observatoire international des droits linguistiques (l’Observatoire) et l’AJEFNB ont rendu public leur projet de modification de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick. Tous les organismes membres du Forum de concertation des organismes acadiens étaient représentés à la conférence de presse. Un représentant de chaque organisme a signé le projet de loi, geste symbolisant l’appui de toute la communauté acadienne.

Le gouvernement provincial a annoncé au cours des derniers mois le processus qui sera suivi pour examiner les modifications à la *LLO* qui s’imposent dans le cadre de la révision de cette loi, qui devait être entamée avant la fin 2012.

Le projet de modification de la loi sera remis au gouvernement par le président de la SANB avant la fin décembre afin que les instances gouvernementales puissent s’en inspirer dans le processus de révision.

Pour consulter le projet modification de la *LLO*, nous vous invitons à consulter le site Web de l’AJEFNB à l’adresse www.ajefnb.nb.ca.

L’AJEFNB VOUS PRÉSENTE SON NOUVEAU CONSEIL D’ADMINISTRATION

À leur assemblée générale annuelle, les membres de l’Association ont élu un nouveau Conseil d’administration pour la prochaine année. Julie Emond-McCarthy occupe maintenant la présidence, Serge Rousselle est président sortant, Euclide LeBouthillier occupe la vice-présidence et France Levesque est secrétaire-trésorière. Les régions sont représentées par Florian Arseneault (Chaleur), Chantal Landry (Restigouche), Mireille Saulnier (Péninsule acadienne), Isabelle Boudreau (Miramichi-Kent), Adèle Savoie (Westmorland), Tammy Moreau (Fredericton), Tina Lagacé-Rivard (Victoria-Carleton) et Mélanie Tremblay (Madawaska). La Faculté de droit est représentée par Marie-France Albert (corps professoral) et Alexandra Savoie (corps étudiant). Euclide LeBouthillier demeure le responsable du Comité des services juridiques.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le 10 février prochain. Si vous avez un sujet que vous voulez ajouter à l’ordre du jour ou que vous désirez discuter d’une question avec nous, n’hésitez pas à communiquer avec la présidente en composant le 506-854-4040.

LE RECRUTEMENT SE POURSUIT

Vous avez encore le temps de renouveler votre adhésion à l'AJEFNB. Comme vous le savez, l'Association a besoin de votre appui afin de continuer à œuvrer à l'avancement de l'exercice du droit en français au Nouveau-Brunswick et à l'égalité réelle des deux communautés linguistiques. Nous vous invitons à renouveler votre adhésion dès aujourd'hui !

FORMATIONS À L'AUTOMNE 2012

L'AJEFNB est heureuse de vous annoncer que des formations seront offertes l'automne prochain. Le taux de participation aux formations du 19 novembre dernier a dépassé les attentes du comité organisateur et les commentaires reçus des participants étaient des plus positifs. Plus de détails suivront dans les prochains numéros de votre bulletin. Nous vous invitons, d'ici là, à nous suggérer des sujets pour les prochaines formations.

RÈGLES DE PROCÉDURE DU NOUVEAU-BRUNSWICK ANNOTÉES

La nouvelle édition de cet important ouvrage de référence sera publiée au printemps 2012. Plus de détails seront fournis dans le prochain numéro de votre bulletin.

PROFIL D'UN MEMBRE

Julie Emond-McCarthy – Originaire de Grand-Sault, cette jeune avocate est associée au cabinet Actus Law Droit, à Moncton, depuis 2010. Ses domaines de pratique sont surtout le droit collaboratif, le droit de la famille et le litige. C'est avec énergie et enthousiasme qu'elle débute son mandat de présidente du Conseil d'administration de l'AJEFNB. Avant d'occuper ce poste, elle était secrétaire-trésorière et ce pendant les quatre dernières années.

Diplômée de la Faculté de droit à l'Université de Moncton, où elle a obtenu le LLB en 2006, cette jeune femme dynamique s'est méritée plusieurs bourses pendant ses études, dont la bourse de mérite de la Fondation pour l'avancement du droit au N.-B. et la bourse du Millénaire.

En 2010, elle fut invitée à siéger au Comité d'examen des décès d'enfants en tant que juriste se spécialisant en

droit de la famille. En 2008, elle fut invitée, avec une collègue de travail, à rencontrer les étudiants et les étudiantes de la Faculté de droit de l'Université de Moncton pour participer à une discussion portant sur la femme et la pratique du droit et les problèmes qui entourent la question.

Pendant son temps libre, elle aime bien faire de la lecture, du camping et pratiquer ses talents de cuisinière !

À l'occasion des fêtes, nos pensées

se tournent avec reconnaissance vers

ceux et celles qui rendent possible

notre succès. L'Association des

juristes d'expression française du

Nouveau-Brunswick vous souhaite

un Joyeux Noël et une Bonne

et Heureuse Année !

Le Bref est publié par l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.

<i>Présidente</i>	Julie Emond-McCarthy
<i>Adresse</i>	18, av. Antonine-Maillet Pav. Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton NB E1A 3E9
<i>Téléphone</i>	(506) 853-4151
<i>Télécopieur</i>	(506) 853-4152
<i>Courriel</i>	association@ajefnb.nb.ca
<i>Site Web</i>	www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses 246 membres.
